



DESCRIPTION D'AFFECTATION DE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. Titre d'affectation du VNU: Volontaire des Nations unies jeune dans le domaine des droits de l'homme et de la justice transitionnelle

2. Type d'affectation : Volontaire des Nations unies international - VNU Jeune

3. Stratégie Programme VNU: Jeunes, Femmes et groupes marginalisés

4. Titre du projet : Programme conjoint pour l'accès des femmes à la justice

5. Durée : 12 mois

6. Lieu d'affectation, Pays: Kampala, Ouganda

7. Date présumée de début d'affectation: Février 2015

8. Brève description du projet:

En lien avec les priorités globales du HCDH sur l'état de droit, la responsabilisation, la lutte contre l'impunité et le renforcement de l'administration ou de la justice/des institutions démocratiques, le bureau du HCDH en Ouganda met en œuvre un projet de justice transitionnelle dans le cadre de ses priorités thématiques définies par la stratégie pays. En tant que chef de file sur la justice transitionnelle (JT), l'objectif général du programme JT du HCDH est de permettre aux partenaires nationaux de développer des mécanismes et des processus de justice transitionnelle formelle et informelle en conformité avec les standards en terme de droits de l'Homme, en particulier en respect des droits des victimes à connaître la vérité, le droit à une protection et à des réparations. Trois ans après la mise en place du processus de paix de Juba, le HCDH Ouganda continue à encourager les initiatives du gouvernement ougandais à développer les démarches en faveur de l'état de droit et de la justice transitionnelle afin de promouvoir la responsabilisation et la lutte contre l'impunité. Cela inclut le renforcement du système judiciaire en Ouganda et plus spécifiquement le développement et la diffusion des normes pertinentes et des standards pour permettre l'accès des victimes à la vérité, au recours et à des réparations.

Les principales stratégies du HCDH de ce point de vue comprennent les missions suivantes :

- Fournir un avis technique sur les projets de législation en lien avec la justice transitionnelle (projet de loi CPI, projet de loi sur la réconciliation, et législation sur la protection des victimes et des témoins) ;



- Organiser des ateliers de diffusion et sensibilisation avec la société civile et les autorités locales sur les droits des victimes dans le cadre de la justice transitionnelle ;
- Mener un plaidoyer à l'attention des donateurs et des partenaires de développement pour renforcer l'engagement des ONG et organisations locales dans le domaine de la justice transitionnelle ;
- Soutenir le plaidoyer national par les réseaux nationaux d'ONG et organisations locales à l'attention du gouvernement de l'Ouganda, appui au système judiciaire et d'ordre public (JLOS) sur les questions relatives aux questions de droits de l'Homme dans le domaine de la justice transitionnelle ;
- Mener des consultations pour les politiques et programmes de réparation ;
- Favoriser la prise de conscience du public sur les processus de justice transitionnelle et les liens avec les principes transversaux de genre et de droits de l'homme.

Le HCDH coopère avec d'autres agences des Nations unies dans un programme conjoint qui vise à couvrir les questions de genre dans le cadre de la justice transitionnelle. Le VNU jeune international interviendra dans le cadre du plan de travail de 2012 pour ce programme conjoint.

9. Agence hôte: HCDH Ouganda

10. Contexte organisationnel:

Le HCDH en Ouganda est présent dans le pays depuis 2005. Le mandat du bureau est d'effectuer une veille et de rapporter sur les questions relatives aux droits de l'Homme, d'apporter une aide à l'Etat et à la société civile dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, plus particulièrement de renforcer la Commission des droits de l'Homme de l'Ouganda ainsi que d'informer le public sur les questions relatives aux droits de l'Homme. Le HCDH Ouganda dispose d'un bureau principal à Kampala et de 6 bureaux de terrain à Gulu, Lira, Kitgum, Moroto, Kotido and Soroti. Le VNU jeune sera en charge du soutien aux équipes travaillant sur les questions de justice transitionnelle au sein du bureau principal et sur le terrain, particulièrement dans les bureaux de Gulu et Kitgum.

11. Description des tâches: Affectation avec famille

12. Description des tâches:

Sous la supervision directe du Chef de bureau ou du chef adjoint de bureau et en lien étroit avec le point focal thématique, le Volontaire des Nations unies entreprendra les tâches suivantes :

- Soutenir le bureau dans le développement, la mise en œuvre et la coordination des activités sur la justice transitionnelle comme souligné dans le cadre du plan d'action pays du HCDH ainsi que dans les activités financées dans le cadre de projets spéciaux et de programmes conjoints des Nations unies.
- Effectuer la coordination avec les institutions du gouvernement national telles que le secteur de la justice et du maintien de l'ordre, le Ministère de la justice, la Commission des droits de l'Homme, la Commission ougandaise de réforme de la loi sur les activités clés dans le cadre du projet et établir la liaison pour une collaboration sur des activités spécifiques.
- Soutenir le bureau dans la mise en œuvre de formations, d'activités de sensibilisation sur les droits de l'homme et sur les questions de justice transitionnelle qui constituent la priorité du plan d'action pays du HCDH et d'autres cadres d'action.
- Appuyer la base de connaissances du bureau en préparant en contribuant à la rédaction de notes politiques du bureau, de notes conceptuelles et de préparation sur la thématique et si nécessaire assister à la diffusion de cette dernière.
- Soutenir les activités d'information publique du HCDH sur les questions de justice transitionnelle et ses liens avec des éléments transversaux notamment les questions de genre et de droits de l'Homme.
- Soutenir l'analyse de l'information entrante et déterminer les stratégies de réponse efficaces au sein des organisations gouvernementales ou de la société civile concernées.



- Soutenir les activités de plaidoyer avec les autorités compétentes sur les questions de justice transitionnelle.
- Participer à des réunions en lien avec la JT et les droits de l'homme au niveau local et national si nécessaire.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations unies sont encouragés à :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Rendre compte du type et de la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication au programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc. ;
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

13. Résultats attendus:

- En lien avec le plan d'action du HCDH, un certain nombre de campagnes de sensibilisation et de formations à l'attention d'entités du gouvernement ont été préparées, organisées et mises en œuvre.
- Une contribution réussie à la gestion des projets du HCDH assignés est constatée.
- Un certain nombre de notes analytiques et notes de préparation ont été développées/ proposées et partagées avec des partenaires intérieurs et extérieurs.
- Des relations renforcées et durables ont été construites avec les partenaires clés travaillant sur les questions relatives à la justice transitionnelle.
- Une déclaration finale relative aux réalisations dans le domaine du volontariat pour le développement est rédigée à la suite de l'affectation relevant le nombre de volontaires mobilisés, les activités engagées notamment dans le domaine de renforcement des capacités.

14. Qualifications/exigences:

- Diplôme universitaire dans le domaine des sciences sociales, l'étude des relations internationales, les droits de l'homme ou le droit public serait un atout
- 3 ans d'expérience professionnelle pertinent dans la recherche, la documentation, le développement et la mise en œuvre de programmes avec un accent particulier sur l'état de droit, les questions de justice et de protection particulièrement dans le contexte de la reconstruction post-conflit, les femmes dans la construction de la paix, la protection des groupes vulnérables
- Sensibilité aux questions de genre et capacité à travailler dans un environnement multiculturel
- Expérience dans des fonctions similaires et en lien avec la coopération avec des institutions serait un atout
- Excellente maîtrise de l'anglais (compétence essentielle pour la rédaction de documents et la communication orale).

15. Conditions de vie :

Le Volontaire des Nations unies sera basé à Kampala, la capitale de l'Ouganda qui est une affectation avec famille disposant de relativement bonnes conditions de vie avec la plupart des produits de base disponibles à un coût abordable. La plupart des produits de première nécessité sont disponibles dans les supermarchés et les restaurants sont nombreux. Toutefois, en tant que pays en développement, l'Ouganda dispose d'infrastructures en développement avec les incidences que cela comporte,



notamment les coupures de courant et le rationnement en eau. La ville dispose d'un climat plaisant toute l'année et le niveau de sécurité est bon, bien qu'au niveau trois dans le système de sécurité des Nations unies.

16. Conditions de service

Le contrat est d'une durée de 12 mois et n'est pas renouvelable. Une indemnité d'installation est accordée et une indemnité de subsistance est allouée pour couvrir les dépenses d'hébergement et de vie quotidienne. Des assurances vie, santé et handicap sont également incluses ainsi que la prise en charge du billet de retour.